

Comité canadien de l'UNICEF

États financiers
31 décembre 2017



Rapport des auditeurs indépendants

Aux membres du
Comité canadien de l'UNICEF

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du **Comité canadien de l'UNICEF**, qui comprennent les états de la situation financière au 31 décembre 2017, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du **Comité canadien de l'UNICEF** au 31 décembre 2017, ainsi que des résultats de son fonctionnement et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif du Canada.

Ernst & Young S.R.L./S.E.N.C.R.L.

Toronto, Canada
Le 20 avril 2018

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés



Comité canadien de l'UNICEF

États de la situation financière

Aux 31 décembre

	2017	2016
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13,340,063	10,327,035
Débiteurs	570,026	487,244
Charges payées d'avance	136,365	153,756
Total de l'actif à court terme	14,046,454	10,968,035
Immobilisations, montant net <i>[note 4]</i>	325,615	422,747
	14,372,069	11,390,782
Passif et actif net		
À court terme		
Sommes à payer à l'UNICEF <i>[notes 1 et 3]</i>	10,668,885	8,637,897
Créditeurs et charges à payer	1,807,370	992,852
Apports reportés <i>[note 3]</i>	232,913	—
Total du passif à court terme	12,709,168	9,630,749
Engagements <i>[note 8]</i>		
Actif net		
Actif net non affecté <i>[note 6]</i>	325,615	422,747
Actif net grevé d'affectations internes <i>[note 7]</i>	1,337,286	1,337,286
Total de l'actif net	1,662,901	1,760,033
	14,372,069	11,390,782

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Au nom du Conseil,



Administrateur



Administrateur

Comité canadien de l'UNICEF

États des résultats

Exercices clos les 31 décembre

	2017	2016
	\$	\$
Produits		
Campagnes de financement	30,297,477	26,717,696
Subventions gouvernementales et autres [note 9]	5,512,324	1,742,424
Fonds de contrepartie du gouvernement [note 10]	2,241,649	810,415
Ventes de produits	545,403	713,879
Autres produits	89,302	22,551
Total des produits	38,686,155	30,006,965
Charges [note 11]		
Programmes		
Apports – programmes internationaux [note 1]	20,911,541	16,519,625
Fonds de contrepartie du gouvernement [note 10]	2,241,649	810,415
Programme d'intérêt public et programmes canadiens [note 11]	4,018,566	3,362,559
	27,171,756	20,692,599
Produits [note 11]	29,074	30,358
Financement et administration [note 11]		
Campagnes de financement	8,756,110	6,585,901
Administration	2,826,347	2,780,526
	11,582,457	9,366,427
Total des charges	38,783,287	30,089,384
Insuffisance des produits par rapport aux charges de l'exercice	(97,132)	(82,419)

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Comité canadien de l'UNICEF

États de l'évolution de l'actif net

Exercices clos les 31 décembre

	2017		2016	
	Non affecté	Grevé d'affectations internes	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Actif net au début de l'exercice	422,747	1,337,286	1,760,033	1,842,452
Insuffisance des produits par rapport aux charges de l'exercice	(97,132)	—	(97,132)	(82,419)
Actif net à la fin de l'exercice	325,615	1,337,286	1,662,901	1,760,033

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Comité canadien de l'UNICEF

États des flux de trésorerie

Exercices clos les 31 décembre

	2017	2016
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Insuffisance des produits par rapport aux charges de l'exercice	(97,132)	(82,419)
Ajout d'un élément sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	167,231	190,636
	<u>70,099</u>	<u>108,217</u>
Variations des soldes hors caisse du fonds de roulement liés au fonctionnement, montant net	3,013,028	1,533,880
Flux de trésorerie de fonctionnement	<u>3,083,127</u>	<u>1,642,097</u>
Activités d'investissement		
Achat d'immobilisations	(70,099)	(108,217)
Flux de trésorerie d'investissement	<u>(70,099)</u>	<u>(108,217)</u>
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	3,013,028	1,533,880
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	10,327,035	8,793,155
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	<u>13,340,063</u>	<u>10,327,035</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Comité canadien de l'UNICEF

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2017

1. Nature de l'organisme et mode de présentation

Le comité canadien de l'UNICEF [«UNICEF Canada»] est le partenaire officiel au Canada du Fonds des Nations Unies pour l'enfance [«UNICEF»]. UNICEF Canada est une société constituée sans capital social selon la *Loi sur les corporations canadiennes* par des lettres patentes datées du 22 septembre 1969, et compte des membres faisant partie de son conseil d'administration ainsi que d'autres membres, tel qu'il a été approuvé par le conseil d'administration d'UNICEF Canada. UNICEF Canada est passée à la nouvelle *Loi sur les corporations canadiennes* en 2013. UNICEF Canada est un organisme de bienfaisance enregistré, autorisé à émettre des reçus officiels de dons aux fins d'impôt sous le numéro d'enregistrement 122680572RR001, et est donc exempt d'impôts tant que les exigences de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) sont respectées.

UNICEF Canada a pour objectif :

- de recueillir et de recevoir des fonds pour appuyer le travail de l'UNICEF; et
- de stimuler l'intérêt des Canadiens et de leur gouvernement pour la protection des droits des enfants dans le monde, de diffuser de l'information à ce sujet et de favoriser l'engagement envers cette cause.

UNICEF Canada est partie à une entente de coopération avec l'UNICEF, qui établit entre autres que les fonds nets recueillis, après déduction des charges liées aux intérêts publics et aux programmes canadiens, seront transférés à l'UNICEF pour le financement de programmes approuvés par son comité de direction.

Puisque l'obligation de transfert de fonds à l'UNICEF survient pendant la période où les fonds sont recueillis, les sommes à transférer sont passées en charges [programmes internationaux] au cours de la même période.

2. Sommaire des principales méthodes comptables

Les présents états financiers sont dressés conformément à la Partie III – Normes comptables pour les organismes sans but lucratif du *Manuel de CPA Canada - Comptabilité* [«CPA Canada»], qui décrit les principes comptables généralement reconnus pour les organismes sans but lucratif du Canada et comprend les principales méthodes comptables résumées ci-après.

Constatation des produits

UNICEF Canada utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports, qui comprennent les dons et les subventions. Les dons sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus, étant donné que les promesses de dons ne sont pas légalement exécutoires. Les subventions non affectées sont comptabilisées dans les produits lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir, si le montant peut raisonnablement être estimé et si le recouvrement est raisonnablement assuré. Les apports non affectés sont constatés dans les produits lorsqu'ils sont initialement comptabilisés dans les comptes. Les apports grevés d'affectations externes sont initialement reportés puis comptabilisés dans les

Comité canadien de l'UNICEF

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2017

produits au cours de l'exercice où les charges correspondantes sont engagées. Les ventes de produits sont comptabilisées dans les produits lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir, si le montant peut raisonnablement être estimé.

Instruments financiers

Les instruments financiers, y compris les débiteurs, les sommes à payer à l'UNICEF et les créditeurs et charges à payer, sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et sont ensuite évalués au coût amorti, déduction faite des provisions pour dépréciation.

À moins d'indication contraire, la direction croit que l'UNICEF n'est pas exposé à des risques de taux d'intérêt, de change, de marché, de crédit ou de liquidité importants découlant des instruments financiers.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des fonds en caisse et des placements à court terme ayant une échéance à court terme d'environ trois mois ou moins.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, moins l'amortissement, qui est passé en charges à un taux annuel selon la méthode de l'amortissement linéaire, conçue pour amortir le coût d'un actif sur sa durée de vie utile estimative comme suit :

Immobilisations corporelles

Mobilier et matériel de bureau	10 %
Matériel informatique	20 %
Améliorations locatives	Selon les modalités des baux

Actifs incorporels

Logiciels	20 %
-----------	------

Régime de retraite des employés

UNICEF Canada participe à un régime de retraite à cotisations déterminées. Les cotisations à ce régime sont passées en charges lorsqu'elles sont exigibles.

Répartition des charges

Les salaires, les avantages sociaux et les coûts liés à d'autres éléments aux fins du soutien général, comme les finances, les ressources humaines et les technologies de l'information, et les frais d'occupation des locaux du siège social compris dans les charges d'administration, sont répartis entre les autres éléments présentés dans l'état des résultats, selon une estimation en pourcentage du temps que le personnel de chaque service a consacré à des tâches liées à chacun des éléments.

Comité canadien de l'UNICEF

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2017

3. Opérations entre parties liées

Les sommes à payer à l'UNICEF sont exigibles avant le 30 juin 2018 et ne portent pas intérêt.

Au cours de l'exercice, l'UNICEF a reçu des apports de 2 002 236 \$ [néant en 2016] pour la mise sur pied de campagnes de financement, dont un montant de 1 769 323 \$ [néant en 2016] a été comptabilisé à titre de produits au cours de l'exercice [note 9] et un montant de 232 913 \$ [néant en 2016], à titre d'apports reportés.

Ces opérations sont survenues dans le cadre normal des activités et ont été comptabilisées à la valeur d'échange, laquelle correspond au montant convenu entre les parties.

4. Immobilisations

Les immobilisations se composent de ce qui suit :

	2017		
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur comptable nette \$
Immobilisations corporelles			
Mobilier et matériel de bureau	594 718	575 350	19 368
Matériel informatique	878 399	709 851	168 548
Améliorations locatives	536 867	508 056	28 811
Actifs incorporels			
Logiciels	752 348	643 460	108 888
	2 762 332	2 436 717	325 615
	2016		
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur comptable nette \$
Immobilisations corporelles			
Mobilier et matériel de bureau	592 787	561 231	31 556
Matériel informatique	816 435	640 066	176 369
Améliorations locatives	533 572	480 331	53 241
Actifs incorporels			
Logiciels	749 439	587 858	161 581
	2 692 233	2 269 486	422 747

Comité canadien de l'UNICEF

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2017

5. Facilité de crédit

UNICEF Canada a une facilité de crédit à vue renouvelable, non garantie, de 1 000 000 \$.

L'intérêt sur la ligne de crédit à vue est payable au taux d'intérêt préférentiel de la banque. Aux 31 décembre 2017 et 2016, aucune somme n'avait été prélevée sur la facilité.

6. Actif net non affecté

L'actif net non affecté correspond à la valeur comptable nette des immobilisations d'UNICEF Canada.

7. Actif net grevé d'affectations internes

L'actif net grevé d'affectations internes est constitué du produit de la vente de biens et est destiné à l'achat futur de biens, pour lesquels l'approbation préalable du conseil d'administration est nécessaire.

8. Engagements

Les paiements annuels minimaux futurs en vertu de contrats de location-exploitation pour des locaux sont comme suit :

	\$
2018	174 089
2019	189 089
2020	195 898
2021	102 538
2022	—
	<u>661 614</u>

En plus des loyers minimaux, les contrats de location de bureaux exigent généralement le paiement de divers frais d'exploitation.

9. Subventions gouvernementales et autres

Les subventions gouvernementales et autres se composent de ce qui suit :

	2017 \$	2016 \$
Ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement	<u>3 743 001</u>	1 742 424
UNICEF [note 3]	<u>1 769 323</u>	—
	<u>5 512 324</u>	<u>1 742 424</u>

Comité canadien de l'UNICEF

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2017

10. Fonds de contrepartie du gouvernement

Le gouvernement du Canada crée des fonds d'aide aux victimes de diverses crises mondiales, et a directement octroyé des fonds à l'UNICEF. UNICEF Canada a comptabilisé la partie de ces apports versée directement à l'UNICEF par le gouvernement du Canada, laquelle correspond aux efforts d'UNICEF Canada. Les fonds de contrepartie du gouvernement ont été attribués comme suit :

	2017	2016
	\$	\$
Crise alimentaire mondiale	2 241 649	—
Syrie	—	810 415
	2 241 649	810 415

11. Répartition des charges

Certaines charges administratives sont réparties entre les éléments présentés dans l'état des résultats comme suit :

	2017	2016
	\$	\$
Intérêts publics et programmes canadiens	964 687	947 792
Produits	23 660	25 122
Campagnes de financement	131 973	130 357
	1 120 320	1 103 271